



## *Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation*

### Objectifs

*A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de maîtriser toutes les spécificités de la paye du secteur agricole.*

### Public

*Toute personne chargée d'établir ce type de paye.*

*Directeurs des ressources humaines, responsables de paie, gestionnaires de paie, cabinets d'expertise comptable...*

### Pré-requis

*Bonne connaissance et pratique de la paie.*

### Durée

*Dans vos locaux :  
1 à 3 jours selon les besoins (9h30 – 17h30)  
Soit 7 à 21 heures de formation.*

*Dans notre centre de formation :  
1 jour (9h30 – 17h30)  
Soit 7 heures de formation.*

### Le lieu du stage

- Dans vos locaux :  
Jusqu'à 4 Participants (895 € h.t. / jour),  
150 € h.t. par Participant supplémentaire.*  
*ou*  
*Dans notre centre de formation :*
- Cergy,  Paris,  Bordeaux,  Lyon*
- Session Individuelle (850 € h.t. / jour),*
- Session Personnalisée 4 Participants maxi (695 € h.t. / jour)*

## **Les caractéristiques liées à la MSA**

### **1- Définition et spécificités de la MSA**

- Définition de la MSA : rôle et composition
- Les cotisations couvertes par la MS : Sécurité sociale, chômage, retraite et prévoyance
- Les organes de contrôle

### **2- Personnels rattachés à la MSA**

- Les affiliés de droit selon leur métier : typologie des salariés automatiquement affiliés pluriactif, les exclus
- Métiers particuliers et contrats Spécifiques : les contrats saisonniers, TOD, les contrats vendange, le TESA
- Les entreprises dont les activités sont mixte : modalités de déclarations sociales

### **3- Cotisations de la MSA**

- Finançant la Sécurité sociale et les Assédic : réduction FILLON, taux de réévaluation du SMIC, exonération TODE
- Finançant les autres organismes : prévoyance, IFC, etc.

### **4- Déclarations de la MSA**

- La DUE
- Déclarations de salaires mensuelles, trimestrielles et annuelles
- Les attestations de salaires en cas d'arrêts de travail

### **Méthodologie et pédagogie**

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Mise en situation : calculs des divers éléments du bulletin
- Une formation assurée par des professionnels de la paye et des ressources humaines